



FLASH INFOS



Direction des relations publiques
N° 133

SOCIÉTÉ MINIÈRE
NOTRE AVENIR
SE CONSTRUIT
AUJOURD'HUI
DU SUD PACIFIQUE

SMSP

L'accès à la ressource **Une question fondamentale**

L'usine du Nord n'aurait sans doute pas vu le jour sans le préalable minier posant comme condition du rééquilibrage l'accès à la ressource minière. Quinze ans plus tard, avec l'usine du Nord préparant sa toute première coulée, le gel de la ressource et son écrémage n'en restent pas moins deux vecteurs d'iniquité sociale et économique. Aujourd'hui, 69% de la surface minière concédée en Nouvelle-Calédonie est toujours détenue par deux entreprises historiques que sont la SLN et Ballande, alors que près de la moitié de ces mêmes surfaces n'ont pas fait l'objet d'études approfondies. Sur un total d'exportation du territoire de 120 milliards XPF en 2012, 112 milliards provenaient du seul secteur du nickel, le ferronickel représentant 63 milliards, les mattes de nickel 19 milliards, les oxydes et hydroxydes de nickel 7 milliards et l'exportation de minerai près de 23 milliards. 52% des 9 650 000 tonnes de minerai qui ont été extraites furent destinées à la transformation locale et 33,5% à l'exportation de minerai brut. On peut donc s'interroger sur la capacité de ces deux entreprises à geler la ressource mobilisable et sur le manque à gagner pour le territoire des filières « matte de nickel » et « exportation de minerai brut », d'autant que plus de 81,5% de la production de minerai (hors Goro et Vavouto qui opèrent en circuits fermés) provient de la province Nord. En outre, 78% du minerai extrait en Nouvelle-Calédonie est destiné aux sociétés Ballande, SLN ainsi qu'aux petits mineurs travaillant sur son vaste domaine, fournissant les hautes teneurs à l'usine de Doniambo et exportant le petit minerai sans qu'il soit valorisé comme c'est le cas pour la SMSP avec POSCO. Cette année encore, plus de 1,2 million de tonnes de garnièrites pauvres ont été exportées par les sociétés Ballande et SLN avec l'aide des petits mineurs SMGM et MKM. Le contrôle des outils de développement, dont le transfert de l'Etat vers la Nouvelle-Calédonie



> FEVRIER 2013

est prévu par l'Accord de Nouméa, ne peut être dissocié de celui du contrôle et de l'accès à la ressource minière au profit du pays. Une cohérence doit être trouvée, sans partition du territoire, mais sans obérer les orientations et compétences des provinces en matière de réglementation minière.

SMSP

Déménagement de l'équipe projet à Sam 3, au 9 rue d'Austerlitz

L'équipe des projets et du développement au sein de la holding vient d'aménager au 1^{er} étage de l'immeuble Sam 3, situé 9 rue d'Austerlitz au centre-ville, à l'immeuble « Falconbridge ». Sous la direction de David Guyonnet, l'équipe est composée de Mélissandre Thoreau, Sarah Manzanaras, Jean-Pierre Feraud et Tony Tavong. Le nouvel espace SMSP comporte quatre bureaux aménagés (dont deux grands), une salle de réunion et un coin cafétéria. Tous les travaux d'installation téléphonique et informatique ont été effectués et les plaques des places de parking posées pour permettre aux nouveaux locataires d'être opérationnels le plus rapidement possible. Les nouveaux contacts du bureau SMSP à Sam 3 sont les suivants : standard (687) 28 65 70 et fax (687) 27 77 23.

SNNC

Reconnaissance et remerciement par la ville de Gwangyang

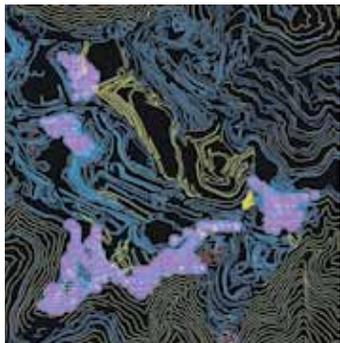


Une plaque commémorative a été érigée par la ville de Gwangyang pour rendre hommage à l'aide apportée par l'usine SNNC au développement de cette ville. S'adressant aux dirigeants de la société, Seongwong Lee, le maire de la ville de Gwangyang, a déclaré que « SNNC a permis à différents investisseurs de participer à la construction de cet outil national de traitement de ferronickel. En tant que telle, l'usine a joué un rôle dynamique dans le développement économique de notre région. Par ailleurs, ses diverses actions et opérations de mécénat ont permis à notre ville de renforcer le développement des activités sociales, culturelles et artistiques, notamment le parrainage de la troupe de spectacles traditionnels de la ville de Gwangyang ».

SNNC

Production 2012 en augmentation par rapport à 2011

Au 31 décembre 2012, la société a enregistré une production de 20 858 tonnes de métal contenu dans du ferronickel soit une augmentation de 1 847 tonnes comparée à la production de l'année 2011 qui était de 19 011 tonnes. Les ventes de nickel métal de 2012 ont été de 20 417 tonnes, soit une augmentation de 1 376 tonnes comparées à celles de 2011 qui étaient de 19 041 tonnes. Selon les statistiques de la DIMENC, en 2012, NMC a approvisionné l'usine de Gwangyang à hauteur de 1 606 548 tonnes de minerai garniéritique, soit l'équivalent de 24 384 tonnes de nickel métal. Selon les mêmes sources, cela représente une augmentation de 500 363 tonnes par rapport aux données de 2011 équivalentes à 17 219 tonnes de nickel métal.



la ressource. Depuis 2007, la société dispose des données relatives à la planification à long terme (10 à 30 ans). Or, l'analyse des résultats de production 2012 fait apparaître un écart important entre le manipulé primaire et le minerai trié, avec un ratio minier très élevé autour de 6, et par conséquent une augmentation des charges d'exploitation au-delà du seuil de rentabilité. Selon Olivier Hninau, chef du département géologie et prospection et homme de terrain, « l'une des raisons mises en cause ici concerne l'avancée des travaux de pré-exploitation et le manque de possession des données relatives aux plans miniers à court terme (1 à 3 ans). Des recommandations d'une société de Consulting avaient pourtant mis en exergue la nécessité pour la

société de mettre en œuvre les activités pré-ex pour l'affinage des données et la réalisation des plans à court terme en vue de garantir les demandes du client en tonnage teneur ». Bien qu'elles nécessitent un investissement notable, les activités de pré-ex permettent, au-delà de la confirmation ou pas de la réserve, une meilleure visibilité d'action, essentielle à l'orientation mensuelle, hebdomadaire ou journalière de l'exploitation. Or depuis deux ans, ces activités de pré-ex ont permis de réaliser 20 000 mètres de sondages ne représentant qu'une faible proportion des zones budgétées pour la production. « L'objectif du département est de réaliser d'ici 2015, 50 000 mètres de sondages pré-ex afin d'établir les plans à court terme et répondre aux besoins d'exploitation des centres » explique Olivier.

NMC

Le processus du control de la teneur Pour réconcilier les flux et garantir la qualité



Les objectifs du Grade Control sont de garantir la qualité du matériel extrait, transporté et stocké à travers tout l'ensemble du processus minier et de se conformer à toutes les exigences établies par l'usine de transformation. Tout matériau qui est extrait doit être suivi dans leur qualité et dans leur emplacement respectif (stocks, verses, etc.) afin de mesurer les flux, les réconcilier et d'apporter les corrections rapides en cas de dérives. Pour atteindre ces objectifs, les informations de base issues des sondages et les informations supplémentaires telles que celles provenant de l'échantillonnage de front, de production et des stocks devront être compilées afin de pouvoir gérer la qualité en temps réel lors des corrections des stocks. Les centres ne disposent pas actuellement

de tout le personnel requis pour les activités de contrôle de la teneur. Selon l'organisation actuelle de deux postes de travail, chaque centre doit disposer d'une section géologique composée de géologues, de techniciens supérieurs, d'opérateurs et d'échantillonneurs. Pour augmenter la capacité de production et concourir à l'objectif de qualité de la teneur, il est envisagé l'acquisition de nouveaux équipements, notamment en ce qui concerne les unités de traitement de minerai plus élaborées qui permettront d'optimiser la récupération des minerais. Par ailleurs, l'échantillonnage, l'analyse et le traitement des données nécessitent des équipements informatiques et des outils de terrain adaptés ainsi que le développement de serveurs et réseaux facilitant la sauvegarde et la consultation à distance des données.

Des systèmes et équipements seront donc déployés à cette fin. Certaines activités du processus devront être sous-traitées pour permettre la fluidité des opérations et d'éviter le blocage du processus. Les laboratoires des centres et celui de Nouméa qui représentent un outil majeur dans la définition de la qualité, devront assurer la prise en charge des analyses ou les sous-traiter lorsqu'ils jugent nécessaire. Il est primordial d'éviter le blocage des opérations à n'importe quelle étape du processus de control de la teneur, qui pourrait avoir une incidence et/ou paralyser l'ensemble de la chaine de travail et ainsi impacter in fine la qualité du minerai expédié.

NMC

Qualité du minerai Performance du dispositif SEBA à Kouaoua



Le dispositif SEBA (séchage, échantillonnage, bâchage, analyse) a pour principal but de sécher le minerai. Ce dispositif a été mis en place pour répondre à deux objectifs : la réglementation IMSBC code relative à la sécurité maritime par rapport au risque de liquéfaction, ainsi que les spécifications de la co-entreprise SNNC concernant le taux de déchargement au port de Gwangyang. A Kouaoua, d'importants travaux au niveau du séchage ont été réalisés en 2012. L'activité de suivi, de séchage et de retrait de blocs a été sous-traitée. Des travaux concernant le drainage de la plateforme de stockage ont été effectués. Les activités de bâchage ou débâchage sont également sous-traitées. Par ailleurs la mise en place des chutes a contribué à l'amélioration du

séchage de minerai tout en facilitant le triage et retrait des blocs. Concernant les analyses, le laboratoire de Kouaoua, tout comme ceux de l'ensemble des centres miniers, est équipé d'une table à vibration dont la méthode de test est en cours de développement dans le cadre du projet Rhéolat. Des efforts doivent encore être renouvelés au niveau de l'échantillonnage afin de justifier d'un recueil d'échantillons représentatif de nos cargaisons. Le recours à la sous-traitance des différentes tâches du dispositif SEBA permet d'une part à NMC de faire participer les entreprises locales de la côte Est à l'activité minière, et d'autre part d'encourager le partage et transfert de savoir-faire entre la société et ses sous-traitants. Par ailleurs le suivi régulier et le maintien des bonnes relations avec ces sociétés sous-traitantes devraient permettre de maintenir le cap sur les objectifs prioritaires de notre société en termes de qualité du minerai.

NMC

Hygiène et sécurité Lutte contre le cannabis au travail

L'usage, la culture, la détention ou la vente de cannabis sont interdits et sévèrement réprimandés par la loi. Sa consommation est formellement interdite au sein de la société. Une note de service signée conjointement par André Moulin, directeur des ressources humaines et Miguel Wamalo, chef du département hygiène et sécurité, informe le personnel de la validation et la mise en œuvre de la procédure « gestion du risque cannabis au travail ». Cette mise en œuvre se fera de manière progressive en trois étapes. Depuis le mois de janvier, une campagne de sensibilisation et de formation sur les risques de consommation de cette substance a été lancée sur l'ensemble des sites par les membres du département HS.



> FEVRIER 2013



La deuxième étape qui se déroulera du mois d'avril à fin juin, consistera à poursuivre la campagne d'information et de formation tout en incluant les premiers tests sur site. Lors de ces premiers tests, aucune sanction disciplinaire ne sera prise à l'encontre du (des) salarié(s) dépisté(s) positif(s). A partir du mois de juillet, tous les centres miniers, départements et services appliqueront la procédure et organiseront les campagnes de dépistage conformément à la procédure. Les dépistages révélés positifs entraîneront des sanctions disciplinaires à l'encontre du salarié dépisté positif conformément au règlement intérieur de la société. L'implication de l'ensemble du personnel, directeurs, chefs de centre, chefs de département et service à la mise en œuvre de

cette procédure, contribuera à l'amélioration des comportements au sein de la société.

NMC

Association des Maires de Nouvelle-Calédonie Concertation avec les communes minières



Une délégation constituée de François Govan, Olivier Hniminau, Thomas Leplat pour NMC et de Dominique Nacci et Laureen Kou pour SMSP, s'est rendue à la mairie de Canala le 6 février dernier pour une réunion d'information à l'initiative de l'association des Maires de Nouvelle-Calédonie, composée de maires et de conseillers municipaux des communes minières. L'association des Maires dont le président est André Gopea, maire de Ponérihouen, a souhaité partager leurs interrogations et inquiétudes concernant le manque de participation de la NMC à la délibération 104 de la fiscalité minière. Cependant, indépendamment de cette délibération, les dossiers de mise en conformité contenant les études d'impact environnemental,

économique et social, permettent à la NMC de répondre à certaines préoccupations soulevées par les élus de ces communes minières. Quant aux problèmes constatés après les pluies exceptionnelles dues au cyclone Freda, les travaux environnementaux sont en cours. Travaillant sur des zones déjà exploitées, la NMC s'efforce de remettre en état ces vieilles mines dans le respect des dispositions du code minier. Beaucoup de choses restent encore à faire et le seront en concertation avec les élus des communes minières qui souhaitent une meilleure prise en compte des populations dans l'activité minière.

NMC

Formation Convention de partenariat avec l'Etat

Une convention entre l'Etat, représenté par le Haut-Commissaire de la République, Albert Dupuy, assisté du Colonel Patrice Bellon, commandant du Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA) et NMC, représentée par son Président, André Dang Van Nha, a été signée. Parmi les 30 stagiaires qui ont rejoint cette formation, 14 jeunes, originaires de Poya et



de Kouaoua ont été préalablement identifiés par la société minière. La formation concernant la filière de conducteurs d'engins de chantier miniers sera assurée par le RSMA sur une durée totale de huit mois. Par cet accord, l'Etat prend en charge l'intégralité des coûts de formation et NMC s'engage à embaucher les jeunes ayant réussi leur formation. Selon le colonel Patrice Bellon, commandant du RSMA « ces jeunes, au départ, vont suivre une formation militaire d'un mois, où se forge l'esprit, dans les jambes et dans la tête du SMA. À l'issue, ils vont suivre sept mois de formation, avec des périodes de stages en entreprise. Ils vont pouvoir passer le permis véhicule léger et le permis poids lourd. Il y aura une période de remise à niveau scolaire. Et enfin, ils

passeront ce qu'on appelle le CACES 1, c'est-à-dire la conduite d'engins avec un programme qu'ils retrouveront dans leur parcours au sein de NMC ». S'appuyant sur une spécificité militaire de développement de rigueur personnelle, de discipline ou de travail en équipe, le régiment du SMA, localisé à Koumac vise trois objectifs de formation : savoir, savoir-être et savoir-faire.

NMC

Portrait de Franck Niongui Formateur en conduite d'engins miniers



Franck Niongui est originaire de la tribu de Tiari, à Ouegoa. La formation de Franck le prédestine au métier de mécanicien ainsi qu'aux fonctions évoluant autour de la mécanique. En 1993, il obtint un CAP/BEP maintenance des systèmes mécaniques automatisés, en 1999 un CAP peinture vitrerie et revêtement, puis en 2002 un CAP/BAP mécanicien d'engins de chantier et des travaux publics. Devenu formateur en novembre 2002, il poursuivit sa formation et obtint en 2004, un CAP/BAP conduites d'engins des travaux publics, puis en 2008 le BPM (brevet professionnel mine) en candidat libre. D'autres formations et stages lui ont permis de se perfectionner dans la connaissance de fonctionnement des engins, notamment des équipements coréens

Doosan, italiens Perlini ou d'autres grandes marques telles que Caterpillar, Komatsu ou Liebherr. Avant d'être formateur en conduite d'engins miniers et de manutention à NMC en 2012, Franck a été successivement maçon, soudeur ferronnier, peintre, et formateur d'engins au CFTMC de Poro ainsi qu'à KNS. Soit 11 années d'expérience dans la profession de formateur. « J'aime ce métier. Partager un savoir-faire et participer à la formation de jeunes travailleurs sur mine est un honneur pour moi ! », dit-il. Depuis 2010 Frank est nommé par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, comme membre du jury professionnel aux examens du CFTMC de Poro. Ce parcours professionnel particulier, lui a permis d'acquérir une solide expérience multidisciplinaire, indispensable à ses fonctions pédagogiques actuelles. Franck, travaille sous l'autorité d'Eric Aucher, directeur des opérations. Depuis mai 2012, il a réalisé plus de 40 semaines de formation interne de conduite d'engins, auxquelles plus de 150 conducteurs des quatre centres miniers ont participé. « Je suis très satisfait de la réalisation de ces formations et voudrai remercier les chefs de centre qui m'ont aidé à accomplir ce travail ».



NMC

Embauches et nominations

Franck Letellier a été embauché en qualité de responsable département maintenance et est rattaché à Yan Constans, directeur maintenance et logistique. Stéphanie Mine a été embauchée en qualité de responsable développement RH, suite au départ annoncé de Donatien Pichot. Elle est rattachée à André Moulin. Christopher Heymann a été embauché en qualité d'ingénieur d'exploitation – planification court terme au centre minier de Ouaco et est rattaché à Gwenaël Freour. Par ailleurs, John Hari, qui a occupé les fonctions d'adjoint au chef d'atelier du centre de Kouaoua depuis 2010, est promu au poste de chef d'atelier du même centre. Nous leur souhaitons à tous pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions !

CTM

Logiciel Sémaphore Maintenance assistée par ordinateur



Le logiciel Sémaphore est en cours d'installation à Numbo. Carmen Royères, technicienne méthodes et amélioration de processus est administratrice de ce nouveau dispositif. Dans un premier temps, les principaux utilisateurs seront Richard Mayo et Philippe Saccini, respectivement responsable et planificateur maintenance. L'étape actuelle consiste en la saisie des documents tels que les fiches techniques, protocoles de maintenance, fiches de contrôle et de périodicité de l'ensemble des unités d'exploitation de la société : remorqueurs, chalands et grues. Le volet législatif ainsi que les contrôles relatifs à la politiques HSE de Cotransmine sont également pris en compte à cette étape. Avec cet outil, la co-entreprise souhaite

maîtriser au mieux la gestion de sa flotte, notamment leur disponibilité opérationnelle et conformité réglementaire. L'objectif est de réduire la maintenance « pompier » au profit d'une maintenance préventive systématique et conditionnelle. Les exercices de sécurité et les opérations préventives seront déclenchés automatiquement suivant les périodicités prévues et effectués par l'ensemble du personnel sur chaque bâtiment flottant selon les conditions d'hygiène et de sécurité requises. La saisie des informations collectées avant et après chaque réparation suite à une panne, des interventions préventives ou exercices de sécurité, permettra une meilleure capitalisation des événements en vue d'un suivi plus rigoureux et d'une amélioration continue de la disponibilité et du coût de la maintenance.

CTM

Relations communautaires Clans du bord de mer de Téoudié

Cotransmine travaille en partenariat avec une structure d'actionariat des clans du bord de mer de Téoudié, pour les réparations des chalands et remorqueurs, notamment dans les interventions de chaudronneries sur les structures métalliques. Cette solution devrait contribuer à l'amélioration de la disponibilité de la batellerie de Téoudié et réduire les coûts de maintenance indirectes notamment les longs trajets aller/retour sur Numbo. D'autres

travaux de transformation et d'aménagement de deux containers en espace de bureaux et réfectoires, ont été également confiés à cette société sur place à Téoudié, destinés aux centres de Kouaoua et de Nakéty. Cotransmine souhaite, avec l'aménagement de ces espaces bureaux et carrés de vie, renforcer les conditions de vie de ses intermittents ainsi que ses activités et relais administratifs sur les deux sites afin d'améliorer les échanges et communications avec les différents sites en province Nord, ainsi qu'avec les différents services à Nouméa. Ce partenariat s'intègre pleinement dans les engagements de la société à accompagner les initiatives privées et communautaires en termes de redistribution des retombées économiques de l'activité minière.

KNS

Démarrage du chauffage du four électrique Etape majeure du processus de production



C'est chose faite ! Le processus de production de ferronickel est définitivement lancé avec le démarrage du chauffage du four électrique de la première ligne de production. « Il s'agit du premier pas vers le processus final qui aboutira à la première coulée de nickel prévue pour mi-mars 2013 » déclarait à la presse Peter Hancock, Président de KNS. En effet, durant les 30 jours suivant l'évènement, le four à courant continu chargé de composants métalliques, monte progressivement en température jusqu'à atteindre 1000° sous voûte. « C'est une étape majeure pour nous tous. En premier lieu pour nos employés, mais aussi nos partenaires et l'ensemble des calédoniens. Et c'est avec fierté et enthousiasme que je remercie et félicite chacune des forces vives qui ont

œuvré pour notre succès commun », a-t-il affirmé. L'objectif de l'usine est de 17 000 tonnes de métal dès la fin de l'année 2013, et en 2014, avec la mise en service de sa seconde ligne de production, elle vise 60 000 tonnes de nickel métal.

KNS

Démarrage de l'analyseur de minerai Suivi qualité du minerai en temps réel

Ce dispositif, situé à l'entrée du parc de stockage du minerai, permet de connaître en temps réel la composition chimique du minerai évacué par le convoyeur principal. Après l'installation de la source, la première phase de calibration statique sur des échantillons témoins a donné de bons résultats. Il convient à présent de finaliser cette calibration et de réaliser les tests de performance.

KNS

Mise en service Tests sur les filtres à manche du pré-séchage

Le processus de broyage et séchage du minerai a été lancé, l'objectif étant de vérifier le fonctionnement de l'ensemble des équipements, à savoir : le broyeur, le séparateur, les filtres, le générateur de gaz chaud et le système de transport et stockage du minerai séché. Ce test s'est effectué à faible débit, 5 à 10 tonnes / heure de minerai humide sachant que



la conception normale est de 230 tonnes par heure à 25% d'humidité. Cela a permis de contrôler les boucles de régulation (température, débit, etc.), les dépoussiérages (équilibrage des différentes branches), le contrôle d'absence de fuite et enfin la validation du processus de stockage et de déstockage.

KNS

Vavouto met les gaz Tests sur les turbines



Les « tests d'acceptation usine » sur les turbines à gaz ont été réalisés. L'équipe de mise en service a été soutenue par des équipes internes ainsi que par celle des techniciens Rolls Royce et Brush. Cette étape importante a pu être accomplie grâce à la mise en opération des générateurs diesel d'urgence qui ont pu fournir l'énergie nécessaire. Face à l'augmentation des températures, la consommation d'énergie a augmenté. La gestion de la consommation énergétique doit se faire sur une base horaire et en fonction du réseau de distribution. Par exemple la quantité d'oxygène requise est moindre quand il fait chaud et la co-entreprise doit donc utiliser plus de combustible. Les générateurs diesel d'urgence, consomment en effet plus de fuel quand les

températures sont aux alentours de 30°C que lorsqu'elles se situent aux alentours de 20°C, à cause de la quantité d'oxygène disponible. Il est important de s'assurer que les équipes continuent de communiquer avec la centrale afin de répondre aux besoins en électricité pour faciliter les travaux des équipes de mise en service.

KNS

Une usine majestueuse au cœur de Voh Des chiffres clés disproportionnés



Victorin Lurel, ministre de l'Outre-mer, l'avait surnommée « cathédrale industrielle » ! En effet, cette tour de Babel métallique avec son imposante façade structurelle, qui surgit de la plaine de Vavouto est le résultat d'assemblage de nombreux exploits et prouesses. Les travaux de terrassement couvrent des surfaces équivalentes à 8 500 000 m³, soit 4 fois à celles de la pyramide de Gizeh (Egypte) 2 500 000 m³. Le volume total du béton réalisé est de 80 000 m³, soit l'équivalent de 8 000 camions de ciment de 10m³. La quantité totale d'acier intégrée, incluant les modules, est de 53 000 tonnes soit 7 fois celle de la tour Eiffel qui est de 7 000 tonnes. 1 800 kilomètres de câbles électriques ont été tirés, soit la distance entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie. La cheminée de la

centrale électrique culmine à 135 mètres de hauteur. 50 000 heures de travail sont effectuées chaque jour. A fin 2012, le site de Vavouto comptait 5 471 travailleurs dont 907 salariés de KNS, abritant une base vie de 4 924 habitants. Les cantines ont des capacités de service atteignant 83 520 repas par semaine ou 12 000 repas par jour, avec un effectif moyen de 534 personnes.

Si un seul homme avait voulu construire les installations du complexe minier, industriel et portuaire, il lui aurait fallu un puits sans fond de connaissance et au minimum 7 000 ans de besogne pour les mettre en pratique.

KNS

Port et utilités

Arrivée du premier navire de calcaire

Sous la supervision de Frederick Thomas, l'équipe du port a déchargé sa première cargaison de 11 000 tonnes de calcaire. Cette équipe a également assuré les opérations de stockage. Cette activité de déchargement s'est effectuée sans problème. Le calcaire est rendu sous forme de petits morceaux blanc et gris. Il servira à capter les éléments soufrés contenus dans le charbon et diminuer ainsi les émissions éventuelles de soufre dans les rejets atmosphériques.

KNS

Équipement de lutte contre le feu

Réception du camion incendie

Un camion incendie a été réceptionné sur le site industriel. C'est un tri-extincteur, c'est-à-dire qu'il comporte trois éléments de moyens d'extinction : eau (5 000 L) ; émulseur (3 000 L) et poudre (1 000 kg). Son poids total autorisé en charge est de 26 000 kg. La cabine peut recevoir au maximum trois personnes avec des équipements lourds pour les interventions. Deux canons positionnés sur le toit permettent de projeter de la poudre et de l'eau ou mousse. Pour information, la mousse est un agent d'extinction pour les feux d'hydrocarbures et la poudre est un complément. Ce camion est muni de tous les équipements nécessaires à la lutte efficace contre les incendies : réserve d'eau, motopompe, tuyaux, lances, appareils respiratoires, gyrophares, avertisseur sonore.

KNS

Sécurité

Nouvelles cartes « règles d'or »



Des nouvelles cartes signalant les dangers majeurs propres aux opérations de l'usine ainsi que les règles d'or relatives à celles-ci viennent d'être publiées. L'exposition à ces nouveaux dangers majeurs peuvent comporter plusieurs risques dans différents secteurs : la matière incandescente et gaz chaud, les pièces en mouvement, l'exposition aux gaz et ou l'explosion. De plus, les règles d'or concernant la protection contre les poussières et l'amiante ont été intégrées. La distribution des cartes se fera sous peu. Par ailleurs, un plan d'évacuation d'urgence de l'ensemble de la zone industrielle de Vavouto, vient d'être publié. Il s'appliquera en cas de feu ou d'explosion, de déversement de produits chimiques dangereux et d'évacuation. Chacun membre du personnel doit jouer

son rôle pour assurer le bon déroulement des opérations lors d'une évacuation. Le personnel est invité à en prendre connaissance afin de savoir comment réagir et où se rendre en cas de déclenchement d'une alarme.



KNS

Système temporaire d'alarme général

Sécurité pour tous

Des sacs en plastique, habituellement utilisés pour l'échantillonnage, ont été accrochés à différents endroits sur le site, en priorité au sein de la première ligne de production. Chaque sac contient des cornes de brume qui serviront de moyen sonore pour annoncer une évacuation. Ce système d'alarme est temporaire et sera remplacé par des sirènes générales disposées sur le site de manière à pouvoir alerter simultanément tous les employés.

KNS

Formation

Destinée spécialement aux sous-traitants

Dans le cadre de l'optimisation de l'emploi local et compte tenu de ses besoins en technicien de maintenance industrielle, l'usine du Nord a initié un projet de formation visant une qualification industrielle pour les entreprises sous-traitantes du site. Etant donné le caractère original de cette formation une procédure de partenariat a été mise en place pour le recrutement : à la mission d'insertion des jeunes (MIJ) et à Cap Emploi pour l'identification des candidats ; à l'institut pour le développement des compétences (IDC-NC) pour le positionnement psychotechnique ; et avec les groupements d'entreprises, l'organisme de formation, en collaboration avec l'usine du Nord, pour les entretiens d'évaluation des motivations et de la pertinence des projets professionnels des candidats. Un jury composé de ces différents partenaires s'est réuni pour valider définitivement les candidatures. Sur les 27 candidats retenus, 12 électrotechniciens/instrumentistes seront formés à l'institut de régulation d'Arles (IRA) et 15 mécaniciens industriels recevront une formation technique à l'agence de la formation professionnelle pour adultes (AFPA) de Lyon.

KNS

SMIT de Vavouto

Service autonome de santé du travail

Situé près de l'infirmierie du camp, ce service se distingue des fonctions de l'infirmierie qui procure actuellement des soins immédiats ou d'urgence, suite aux blessures, aux maladies ou malaises. Le service autonome de santé du travail est une antenne locale du SMIT, ouverte sur rendez-vous, à tous les employés calédoniens et expatriés de l'usine ainsi qu'aux employés des entreprises sous-traitantes. Sa principale mission est d'assurer le suivi de la médecine du travail des salariés du site. En tant que tel, ce service est chargé de la mise en place de la surveillance médicale préventive (examens médicaux, tests techniques, etc.) compte tenu des divers risques d'exposition présents dans l'environnement de travail (l'amiante, le bruit, etc.). Le service est également à l'écoute des salariés, et peut les aider ou les orienter quels que soient les problématiques de chacun.



Groupe SMSP
Immeuble
Carcopino
3000 - BP 66
98845 Nouméa
www.smsp.nc



papier recyclable